

SNCF 2020... Encore des mensonges !



Au plus fort de la grève du printemps 2018, Pepy, le 1^{er} ministre et les autres n'ont cessé de répéter que la privatisation de la SNCF n'était qu'un changement de statut juridique de l'entreprise et que l'Etat resterait l'actionnaire unique des différentes sociétés. SUD-Rail avait alors dénoncé une imposture. Un an plus tard, les masques tombent les uns après les autres. Dans le document fourni par l'entreprise, on voit que l'ouverture du capital est bien à l'ordre du jour !

La direction avoue que l'ouverture du capital est bel et bien dans les têtes !

6. Concernant le Fret :

o Pourquoi avoir choisi le statut de SAS ?

Le statut de SAS est la forme juridique qui s'inscrit le mieux dans le contexte d'attente entre l'Etat et la Commission Européenne, pour ne préempter en rien la décision de cette dernière.

La forme juridique SAS est par ailleurs privilégiée dans le cas de création d'entreprise car elle offre une souplesse de fonctionnement et notamment :

- Le formalisme relatif aux règles de convocation, de quorum et de majorité des décisions collectives est beaucoup plus simple que dans une société anonyme ;
- Les règles de gouvernance sont souples et n'exigent que la seule désignation d'un président. Il appartient ensuite à la société de librement organiser les mécanismes de prises de décision ;
- Enfin, la SAS est compatible avec le principe de l'actionnaire unique, contrairement à la SA qui en nécessite au moins deux.

Donc, et c'est la direction qui le dit, le principe même de la S.A, c'est justement d'avoir plusieurs actionnaires... Ils n'ont définitivement honte de rien !

Mais les mensonges ne s'arrêtent pas là !

Côté nouveau « Pacte social » qui accompagne la fin du statut, on ne compte plus les mauvais coups portés par la direction. Ils auront un impact direct sur les conditions d'emplois des cheminots. La direction a bien l'intention d'accompagner le démembrement de l'entreprise. Ce véritable big bang social isolera chaque agent dans son activité, remettra en question sa rémunération, son organisation du travail et limitera ses possibilités de parcours professionnels.

Le 1^{er} Janvier, il sera trop tard, pour se garder un avenir, c'est bien à partir du 5 décembre qu'il faudra y aller !

Le 5 décembre
100%
de DII
Sud Rail

Nouveau « Pacte Social » ... CE SONT TOUS DES MENTEURS !!

Dire que l'ensemble des droits des cheminots est conservé est un mensonge. Très rapidement en 2020, chaque direction des 5 sociétés voudra remettre en cause les acquis de leurs salariés, cela à déjà été annoncé à Gares et Connexion, au Fret, à Réseau.... En effet, pour la direction, la politique salariale, les métiers, l'organisation du travail, pour ne citer que les plus importants, ne seront plus négociés au niveau de la direction nationale mais dans chaque société...

SUD-Rail est en totale opposition avec cette « décentralisation » du niveau de négociation qui aura des conséquences graves sur la transversalité des parcours, des métiers, des salaires... empêchant à termes d'avoir assez de bases communes entre les agents pour permettre une transversalité des parcours.

Les cheminots ne sont pas des coûts ou des marchandises, les conflits locaux contre la paupérisation des cheminots se multiplient comme au technicentre de Chatillon ! Pour garantir nos droits, nos acquis et gagner notre retraite, il va falloir lutter contre ceux qui veulent nous faire basculer dans le moins disant et la précarité !

**Dès le 5 décembre en grève et dans la rue !
Montrons leurs que nous ne nous laisserons pas faire !**

Téléchargez l'appli

Disponibles sur App Store et Google Play

Moderne intuitive, ergonomique !

Les actualités dans votre poche

Tous les tracts à portée de main

Flasher moi

Un outil évolutif, qui ne restera pas figé dans le temps !!!

SUD RAIL maintenant

Autorisez les notifications et recevez l'actu en temps réel.

Retraites à points !

SNCF 2020 !

Actualités Locales !

Actualités Nationales !

Suivi et préparation de la mobilisation reconductible du 5 décembre !

Restez connecté(e) à l'actualité avec l'appli SUD-Rail

SUD-Rail PARIS NORD- 39BIS BD DE LA CHAPELLE 75010 PARIS
TEL : 01 55 31 88 05 @ : sudrail.parisnord@wanadoo.fr FACEBOOK : @sudrailofficiel
FAX : 01 55 31 88 09 INTERNET : www.sudrail.fr TWITTER : @Fede_SUD_Rail